

M A I R I E  
de  
**LA CHAPELLE-DEVANT-  
BRUYERES**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-devant-BRUYERES se réunira en séance  
ordinaire,

**Le vendredi 11 avril 2025 à 20 heures**

**ORDRE DU JOUR :**

Taxes locales: Vote des taux.

Budget Primitif 2025 commune.

Avis du Comité Social Territorial sur la modification de durée hebdomadaire de l'Agence Postale.

Demande d'assujettissement à la TVA pour la vente des terrains à bâtir.

Contribution 2025 Syndicat des Biens Indivis Saint-Jacques.

Vente parcelle section A n°1182 territoire Jussarupt.

Questions diverses.

